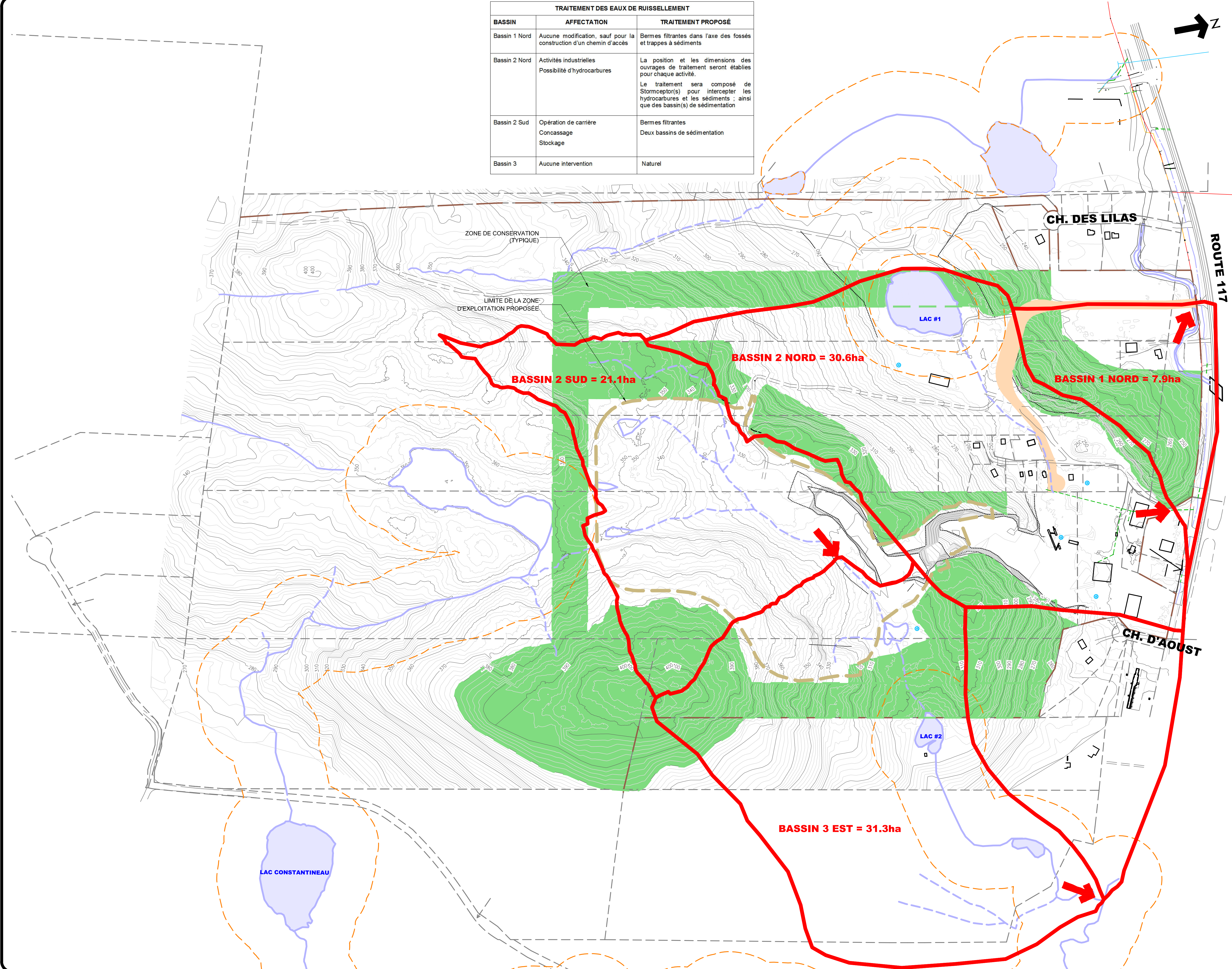


TRAITEMENT DES EAUX DE RUISSELLEMENT		
BASSIN	AFFECTATION	TRAITEMENT PROPOSÉ
Bassin 1 Nord	Aucune modification, sauf pour la construction d'un chemin d'accès	Bermes filtrantes dans l'axe des fossés et trappes à sédiments
Bassin 2 Nord	Activités industrielles Possibilité d'hydrocarbures	La position et les dimensions des ouvrages de traitement seront établies pour chaque activité. Le traitement sera composé de Stormceptor(s) pour intercepter les hydrocarbures et les sédiments ; ainsi que des bassin(s) de sédimentation
Bassin 2 Sud	Opération de carrière Concassage Stockage	Bermes filtrantes Deux bassins de sédimentation
Bassin 3	Aucune intervention	Naturel



Ville de Mont-Tremblant
Règlement (2011)-102-18-2 - Annexe 1
Annexe X.2
Page 8 de 10

C	POUR AUTORISATION	M.L.	22/08/2011
Rév	Description	Par	Date

Cliant: PLACEMENTS JEAN MILLER INC.
:

Projet:
CHEMIN D'ACCÈS POUR L'EXPLOITATION D'UNE
CARRIÈRE ET GESTION DES EAUX DE SURFACE
:

No. AUTORISATION: 1106-458851

ÉQUIPE LAURENCE
EXPERTS - CONSEILS
700 chemin Avila, Piedmont
Québec, CANADA J0R 1R3
Tel: (450) 227-1857
Fax: (450) 227-8950
Courriel: equipe@laurence.ca



Titre du plan:
VUE D'ENSEMBLE
BASSINS VERSANTS ORIGINAUX

A. LATOUR, ing. jr	1:3000		
Préparé par	J.F. ARBIQUE	04/02/2011	CSEV209.dwg
Dessiné par	M. LAURENCE, ing.	74.41.01	FICHER C-209
Vérifié par		Dossier No	Plan No